



DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL EXECUTIF

A SA QUARANTE-DEUXIEME SESSION

Buenos Aires (Argentine), 4 octobre 1991

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
1. Ordre du jour de la session .....	2
2. Liste des décisions .....	2
3. Décisions prises par le Conseil .....	3
4. Liste de participants .....	6

## 1. ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Demande de suspension de l'application du paragraphe 13 des Règles de financement et de l'article 34 des Statuts
3. Election aux organes subsidiaires du Conseil exécutif pour la période 1992-1993
  - a) Comité technique du programme et de la coordination
  - b) Comité du budget et des finances
  - c) Comité de la facilitation
  - d) Comité de l'environnement
  - e) Comité de sécurité du tourisme
  - f) Sous-Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié
4. Election du Bureau du Conseil exécutif pour l'année 1992
5. Lieu et dates de la quarante-troisième session du Conseil exécutif

## 2. LISTE DES DECISIONS

<u>N° de la décision</u>	<u>Titre</u>	<u>Page</u>
1(XLII)	Adoption de l'ordre du jour	3
2(XLII)	Demandes de suspension de l'application du paragraphe 13 des Règles de financement	3
3(XLII)	Election aux organes subsidiaires du Conseil exécutif pour la période 1992-1993	3
4(XLII)	Election du Bureau du Conseil exécutif pour l'année 1992	5
5(XLII)	Lieu et dates de la quarante-troisième session du Conseil exécutif	5

**3. DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL**

CE/DEC/1(XLII)

**Adoption de l'ordre du jour**

Point 1 de l'ordre du jour  
(document CE/42/1 prov.rev.)

Le Conseil exécutif,

Adopte l'ordre du jour de sa quarante-deuxième session.

.....

CE/DEC/2(XLII)

**Demande de suspension de l'application du paragraphe 13 des Règles de financement et de l'article 34 des Statuts**

Point 2 de l'ordre du jour  
(document CE/42/2)

Le Conseil exécutif,

Décide de suspendre jusqu'à la date de sa prochaine session l'application des dispositions du paragraphe 13 des Règles de financement et de l'article 34 des Statuts à l'endroit du Niger dans l'attente de la mise en oeuvre des engagements pris par ce pays, et

Charge le Secrétaire général de lui faire rapport à ce sujet à sa prochaine session.

.....

CE/DEC/3(XLII)

**Election aux organes subsidiaires du Conseil exécutif pour la période 1992-1993**

Point 3 de l'ordre du jour  
(document CE/42/3)

Le Conseil exécutif,

Compte tenu que les mandats des Membres actuels du Comité technique du programme et de la coordination, du Comité du budget

et des finances, du Comité de la facilitation, du Comité de l'environnement, du Comité de sécurité du tourisme et du Sous-Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié, sont arrivés à expiration,

Considérant les propositions qui ont été formulées par les commissions régionales de l'Organisation pour la composition de ces organes subsidiaires du Conseil,

1. Déclare élus comme suit les Membres de ces organes subsidiaires :

a) **Comité technique du programme et de la coordination**

Argentine, Chine, Egypte, Gabon, Inde, Italie, Maroc, Nicaragua et Yougoslavie.

b) **Comité du budget et des finances**

Allemagne, Colombie, Gabon, Liban, Maroc, Mexique, République fédérale tchèque et slovaque, République populaire démocratique de Corée et Sri Lanka.

c) **Comité de la facilitation**

Algérie, Angola, Argentine, Autriche, Cameroun, Etats-Unis d'Amérique, Iran, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Kenya, Malte, Nigéria, Pologne, République de Corée, Roumanie, Togo, Tunisie, Uruguay et Yémen.

d) **Comité de l'environnement**

Allemagne, Autriche, Bangladesh, Brésil, Cameroun, Canada, Egypte, Equateur, Espagne, France, Guinée-Bissau, Hongrie, Japon, Maroc, Mexique, Niger, Pays-Bas, République arabe syrienne, République fédérale tchèque et slovaque, Sénégal, Togo et Zimbabwe.

e) **Comité de sécurité du tourisme**

Algérie, Cuba, Egypte, Finlande, Japon, Kenya, Malte, Pakistan et République dominicaine.

f) **Sous-Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié**

Etats-Unis d'Amérique, Gabon, Indonésie, Jordanie, Népal et Pologne.

2. Elit le Venezuela à la présidence du Comité technique du programme et de la coordination pour la période allant de la neuvième à la onzième sessions de l'Assemblée générale;

- 3. Elit la France à la présidence du Comité du budget et des finances pour la période allant de la neuvième à la onzième sessions de l'Assemblée générale.

.....

CE/DEC/4(XLII)

Election du Bureau du Conseil exécutif pour l'année 1992

Point 4 de l'ordre du jour

Le Conseil exécutif,

Ayant présentes à l'esprit les dispositions de l'article 5 de son Règlement intérieur,

- 1. Elit l'Italie à la fonction de Président pour l'année 1992,
- 2. Elit pour cette même année le Cameroun et la République de Corée aux fonctions de premier et de second Vice-Présidents respectivement.

.....

CE/DEC/5(XLII)

Lieu et dates de la quarante-troisième session du Conseil exécutif

Point 5 de l'ordre du jour

Le Conseil exécutif,

Ayant pris note de l'offre de la délégation du Canada d'accueillir la prochaine session du Conseil à Montréal,

- 1. Remercie chaleureusement le Gouvernement du Canada pour cette généreuse invitation ;
- 2. Décide de tenir sa quarante-troisième session dans le courant du deuxième trimestre de l'année 1992, à une date qui sera fixée par le Secrétaire général en consultation avec le Gouvernement canadien.

.....

#### 4. LISTE DE PARTICIPANTS

Etaient présents à la quarante-deuxième session du Conseil exécutif :

1. Les délégués des Membres du Conseil ci-après : Algérie, Argentine, Cameroun, Canada, Chine, Colombie, Egypte, Finlande, Gabon, Grèce, Inde, Italie, Jordanie, Lesotho, Maroc, Nigéria, Pologne, République-Unie de Tanzanie, Turquie, Uruguay et l'Espagne en tant que Membre privilégié.
2. Les représentants des Etats Membres suivants : Chili, Ghana, Mexique, Niger et République fédérale tchèque et slovaque.
3. Le Président du Comité du budget et des finances (France).
4. Le délégué de Porto Rico, représentant des Membres associés.
5. Les Membres affiliés suivants : Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV), Association internationale pour le tourisme social et les loisirs des travailleurs (AITSLT), Bureau international du tourisme social (BITS) et Fédération internationale de l'automobile (FIA).